

LA COURSE DE TA CARRIERE

Description et règlement de la course

L'ATHLETIC CLUB La Roche sur Yon organise le 6 octobre 2019 la première édition de "La Course de Ta Carrière" comportant une épreuve de 5 relais de 5 Km et 2 randonnées pédestres de 12 et 18 km sur la commune des Clouzeaux, Aubigny-Les Clouzeaux.

L'ÉPREUVE :

- Relais de 5 x 5 km : le parcours fait le tour de la carrière, descend dans le fond puis remonte jusqu'à l'arrivée afin de passer le relais. Il y a 5 boucles à parcourir en relais (2 à 5 coureurs). La course est ouverte aux cadets licenciés (2003 et 2004) pour une seule boucle chacun.

LES RANDONNEES :

- Randonnées pédestres de 12 km et 18 km : le parcours passe dans la carrière, les ruelles du centre, longe le ruisseau de la Tinouze, revient par la Proutière et le chemin des Amoureux où se cache une petite fontaine ancienne. Le 18 km passera au-dessous et au-dessus de l'A87...
- Les parcours se déroulent essentiellement sur des chemins. Les randonneurs devront se conformer au règlement du code de la route pour les secteurs goudronnés.
- Les ravitaillements fournis par l'organisation aux 5ème, 8ème ou 15ème km devront être consommés sur place. Ravitaillement à l'arrivée. Des poubelles seront disposées à la sortie des ravitaillements et sur le site d'arrivée. La nature nous accueille, respectons-la. Merci de ne rien jeter en dehors des zones de propreté.
- Pour des raisons de sécurité, l'organisateur se réserve le droit de modifier le parcours sans préavis, si nécessaire, voire d'annuler la course en cas de force majeure.

Les INSCRIPTIONS : limitées à 100 équipes sur le relais 5x5 Km.

L'épreuve relais 5x5 km est ouverte à partir de la catégorie cadet(te)s (2003 et 2004) sous réserve de présenter une :

- autorisation parentale à fournir obligatoirement pour un(e) mineur(e),
- ou une licence FFA en cours de validité.
- Être titulaire d'une licence FFA Athlé compétition, Athlé running, Pass J'aime Courir à l'exclusion des autres licences FFA. Photocopie de la licence en cours de validité à fournir.
- La licence FFTRI (triathlon) n'est plus acceptée à compter du 1er janvier 2019.

- Fournir pour les non licenciés FFA : l'original (ou la photocopie) d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition datant de moins d'un an à la date du 6 octobre 2019.
- AUCUNE AUTRE LICENCE SPORTIVE NE SERA ACCEPTÉE.
- Toute inscription incomplète (absence de certificat médical ou de licence, de paiement) ne pourra être prise en compte par l'organisation.
- Aucun remboursement ne sera effectué sauf cas de force majeure (Justificatif à fournir).
- L'inscription peut se faire uniquement sur le site internet : www.espace-competition.com

TARIFS :

LICENCIÉ FFA NON LICENCIÉ FFA Sur Place 35 € pour l'équipe.

COURSE 5 relais 40 € pour l'équipe.

Randonnées 12 ou 18 Km 5 € par personne.

LE DÉPART :

- Entre 8 heures et 9 heures pour les randonnées 12 et 18 Km.
Départ du relais 5km à 10 heures.
- Retrait des dossards et bracelets à la salle des sports des Clouzeaux entre 7h30 et 9h pour les randonneurs et jusqu'à 9h30 pour les relayeurs, épingles à prévoir.
- Echauffement : pour des raisons de sécurité, l'échauffement doit se faire exclusivement sur la zone de départ (rue des sports et autour de la maison des sports).
- Services : WC.

L'ARRIVÉE :

- A la maison des sports pour les randonneurs et l'arche sur la rue des sports pour le dernier relayeur.
- Le temps limite fixé pour l'épreuve du relais 5x5 km est de 3 heures. Au-delà, les concurrents ne seront plus classés.
- Récompense aux 3 premières équipes féminines, masculines et mixtes.
Un cadeau sera remis à tous les arrivants.
- Le pot de l'amitié sera partagé après la remise des récompenses.
- Services : Bar, sandwiches, WC, douches.

LES INFOS DIVERSES :

PARKING : les concurrents et le public utiliseront les parkings de l'école, tennis et le terrain spécialement aménagé à côté de la salle des sports.

ASSURANCE : Les participants licenciés FFA sont assurés en responsabilité civile et en individuelle accident par l'assurance liée à leur licence. Pour l'ensemble des autres participants, l'organisation a souscrit une assurance en responsabilité civile. L'organisation recommande à ces mêmes participants de souscrire une assurance individuelle accident auprès de leur compagnie d'assurance.

CNIL : Conformément à la loi informatique et liberté du 06/01/1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant.

DROIT A L'IMAGE : Les concurrents autorisent les organisateurs de La Course de Ta Carrière ainsi que leurs partenaires et les médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître lors de leur participation à la course. Cette autorisation vaut pour tous les supports y compris les documents promotionnels ou publicitaires.

ASSISTANCE MÉDICALE : Des secouristes seront présents sur le parcours et à l'arrivée.

LITIGES: Un membre de l'organisation sera responsable du traitement des litiges et de l'application du présent règlement. Sa décision sera sans appel. Les coureurs ne disposant pas de dossard ne pourront prendre le départ. Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte toutes les clauses.

ACCÈS A LA CARRIERE : Seul les concurrents du relais 5x5 km pourront accéder à la carrière durant leur relais et avec leur dossard ainsi que les randonneurs inscrits et munis de leur bracelet uniquement de 8h à 9h45 sur le départ des randonnées. Les coureurs et randonneurs s'engagent à respecter les mesures et consignes de sécurité, l'environnement à l'intérieur et l'extérieur de la carrière.

PUBLIC : Une zone spécialement aménagée sur les hauteurs de la carrière permettra au public de voir la course en direct et prendre des photos.